

Concours national des 24h du droit de la santé à l'UFR de Droit et de science politique : l'excellence de la plaidoirie étudiante en scène

Jeudi 7 mai à 14h à l'UFR de Droit et science politique de l'UPJV se tiendra l'édition 2026 du concours national de plaidoirie des 24h du droit de la santé. Ouvert au grand public et très prisé des étudiants en masters et de leurs enseignants, il est accueilli par l'UFR, l'Association universitaire de droit appliqué à la santé (AUDAS), ainsi que par le Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens (CEPRISCA - Centre Antoine Loisel).

S'essayer et se confronter aux joutes oratoires sur un sujet commun relevant du domaine de la santé pour se préparer à leur future vie professionnelle d'avocat, tel est l'objectif que poursuivront 48 étudiants de masters 1 et 2 en droit de la santé issus de 9 universités françaises :

- Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
- Université de Lille
- Université Catholique de Lille
- Université de Lorraine
- Université Evry Paris-Saclay
- Université Paris-Est Créteil
- Université de Nantes
- Université de Bordeaux
- Université de Montpellier

12 équipes de 4 personnes chacune seront constituées.

Un exercice pointu d'éloquence

Ce concours est un exercice exigeant de plaidoirie et d'éloquence, créé par l'Ecole de droit de la santé de l'UFR de Droit et de science politique de l'Université de Montpellier, qui a accueilli l'événement en 2025. À travers un dossier fictif, les étudiants s'affronteront sur un cas pratique en lien notamment avec :

- Le droit de la santé publique
- La responsabilité médicale, civile et pénale

Tandis qu'une équipe aura pour rôle d'être avocate d'un patient demandeur, l'équipe adverse incarnera le ministère public ou l'avocat de la défense. La plaidoirie et le raisonnement juridique devront être fondés. Chaque équipe disposera de 24h pour rédiger une plaidoirie qui sera performée à l'oral avec un mémoire écrit. Lors des joutes oratoires, les étudiants devront concilier une démonstration juridique rigoureuse et claire avec un réel effort de style.

La participation au concours offre aux étudiants l'opportunité de perfectionner leurs compétences orales et écrites tout en approfondissant leurs connaissances en droit de la santé. Elle leur permet également d'être en prise directe avec la réalité des plaidoiries et du métier d'avocat en s'exerçant à la résolution d'un cas pratique.

2 équipes UPJV en lice

Après l'édition 2025 où l'une des deux équipes de l'UPJV s'était brillamment illustrée en remportant le prix de la meilleure équipe nationale, l'Université de Picardie Jules Verne présente de nouveau cette année deux équipes (8 étudiants en masters 1 et 2 du droit de la santé) prêts à en découdre devant un jury d'experts :

- Maître Pierre Van Maris, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Amiens
- M. José Lefebvre, Conseiller à la cour d'appel d'Amiens
- Mme Blandine Byhet-Savary, Directrice des affaires juridiques au CHU d'Amiens-Picardie

...qui désigneront les vainqueurs dans 4 catégories :

- Prix de la meilleure équipe
- Prix de la meilleure plaidoirie
- Prix du meilleur plaideur
- Prix du meilleur mémoire

L'université qui organisera le concours en 2027 sera celle qui sera désignée lauréate cette année.

Programme

Mercredi 6 mai :

15h au Logis du Roy : lancement du concours en présence de Virginie Le Men, Vice-présidente de l'UPJV en charge de la vie étudiante, de la vie de campus et de la réussite étudiante

Jeudi 7 mai :

14h, UFR Droit et science politique, amphithéâtre Decoopman : épreuve de plaidoiries

18h30, Logis du Roy : proclamation des résultats avec remise des prix par Denis Postel, Président de l'UPJV

Contact presse

Virginie VERSCHUERE
Directrice de la communication
virginie.verschuere@u-picardie.fr
06 71 98 18 81

Espace presse UPJV

